



Raison Social : **SARL Domaine de la Fresnerie – 108 Chemin de la Fresnerie 85230 SAINT GERVAIS**

SIRET : 501 391 817 00019 – Code APE : 5530Z - Capital : 210 000€ – N° de TVA : FR52 501391817 –

Adresse mail : campingdelafresnerie@naya-village.fr – ☎ **02 51 68 78 10**

Depuis le 1er janvier 2016, et dans le cadre du Code de la Consommation, chaque consommateur dispose d'un mode de règlement amiable des litiges. Après avoir saisi le responsable et à défaut de réponse satisfaisante dans un délai d'un mois, le client peut saisir le médiateur suivant : **SAS MEDIATION SOLUTION** 222 chemin de la Bergerie 01800 Saint Jean de Niost - contact@sasmediationsolution-conso.fr

Selon l'article L223-2 du Code de la consommation, nous informons nos utilisateurs qu'ils ont la possibilité de s'inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique en suivant ce lien <http://www.bloctel.gouv.fr/>

CONTRAT DE LOCATION POUR EMPLACEMENT 2020

NOM _____ PRENOM _____ DATE NAISSANCE/...../.....

ADRESSE _____ N° PORTABLE _____

CP _____ VILLE _____ MAIL _____

DATE D'ARRIVEE/...../.....

DATE DE DEPART/...../.....

A partir de 15 heures

avant 11 heures

TYPE DE LOCATIF

- Emplacement **1 personnes maximum + 1 véhicule - sans électricité** (12€ par jour)
- Forfait électricité** 12 **6 €** par jour
- Personnes supplémentaire de plus de 6 ans** : quantité (7€ par personne)
- Enfant supplémentaire de 2 à 6 ans** : quantité (5€ par personne) Gratuit pour les – de 2 ans
- Tente supplémentaire** pour une à deux personnes (10€ par jour)

Le maximum de personnes autorisées par emplacement est de 8.

Montant de la location €

Taxe Gestion des Déchets par jour et par personne 0.38€ €

Taxe de Séjour par jour et par personne de 18 ans et plus 0.45€ €

Frais de dossier : 15€ Hors Saison – 20€ (En Saison) – 50 € VACAF €

Animal * (5€ par jour) €

MONTANT TOTAL DU SEJOUR €

**Les animaux sont acceptés sous réserve d'un carnet de vaccination à jour, tenus en laisse dans l'enceinte du camping, leurs déjections ramassées par le propriétaire et sous réserve de l'engagement ce dernier à ne causer aucune nuisance sur le terrain en se conformant au règlement intérieur*

NOM							
PRENOM							
DATE DE NAISSANCE							

VEHICULE SUR L'EMPLACEMENT :

MARQUE MODELE IMMAT COULEUR

REGLEMENT

DATE			
MONTANT			
MODE DE REGLEMENT			

***pour les virements : IBAN FR 76 1470 6001 3600 0363 4559 041 BIC : AGRIFRPP847**

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de location au dos du document et m'engage à les respecter.

A Le/...../.....

Signature du location avec la mention « lu et approuvé »

Tampon et signature du gestionnaire du Camping



Raison Social : **SARL Domaine de la Fresnerie – 108 Chemin de la Fresnerie 85230 SAINT GERVAIS**

SIRET : 501 391 817 00019 – Code APE : 5530Z - Capital : 210 000€ – N° de TVA : FR52 501391817 –

Adresse mail : campingdelafresnerie@naya-village.fr – ☎ **02 51 68 78 10**

Depuis le 1er janvier 2016, et dans le cadre du Code de la Consommation, chaque consommateur dispose d'un mode de règlement amiable des litiges. Après avoir saisi le responsable et à défaut de réponse satisfaisante dans un délai d'un mois, le client peut saisir le médiateur suivant : **SAS MEDIATION SOLUTION** 222 chemin de la Bergerie 01800 Saint Jean de Nios - contact@sasmediationsolution-conso.fr

Selon l'article L223-2 du Code de la consommation, nous informons nos utilisateurs qu'ils ont la possibilité de s'inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique en suivant ce lien <http://www.bloctel.gouv.fr/>

CONDITIONS GENERALES MOBIL HOMES / CHALETS / EMBACEMENTS

Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée ou louée à un tiers. Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou de leurs tuteurs légaux. Les options de réservations peuvent être effectuées par mail, téléphone, mais avec une confirmation écrite (contrat signé avec acompte de 30%) dans les 7 jours suivants. Passé ce délai, l'option sera annulée sans préavis. A réception de votre réservation par acompte, une confirmation vous sera adressée par mail ou voie postale.

LOCATIONS SAISON : les arrivées se font entre 15h et 19h. Toute arrivée passée ce délai doit être signalée avant 18h de façon à prendre les dispositions nécessaires. Les départs se font le matin entre 8h30 à 10h00. Passé 10h00 une journée supplémentaire vous sera facturée. En cas d'arrivée tardive ou le lendemain, et même chose pour le départ, il n'y aura aucun remboursement. Tout séjour commencé n'est pas remboursable en cas de départ anticipé.

Pour JUILLET et AOUT, le solde de votre location devra être soldé 30 jours avant la date de votre arrivée. En cas d'absence de paiement afin la fin de ce délai, votre réservation sera annulée et l'acompte non restitué.

En cas de non arrivée à la date prévue, la location est conservée jusqu'à 11h le lendemain de la date prévue de votre arrivée. Passé ce délai et sans nouvelles de votre part, la location cesse de vous être retenue et le camping se réserve le droit d'en disposer.

Les tentes ne sont pas autorisées sur les parcelles de location.

Nous vous rappelons qu'il est interdit de fumer dans les locations. Pensez à apporter vos draps de lits.

EMPLACEMENTS SAISON : Les arrivées se font l'après-midi à partir de 15h et les départs le matin jusqu'à 10h. Passé ce délai, une journée supplémentaire vous sera facturée.

Pour des raisons d'assurance et de sécurité, nous vous informons que les équipements électriques tels que friteuse, climatiseur, barbecue sont interdits sous les auvents en toile.

Tout séjour commencé est non remboursable quelle qu'en soit la cause.

CAUTIONS :

LOCATION : Une caution de 310€ vous sera demandée le jour de votre arrivée en garantie d'une restitution de l'hébergement en bon état et le badge. Une autre caution de 90€, cette caution servira également pour la garantie d'un ménage irréprochable de l'hébergement. En cas de perte du badge ou de ménage mal fait, cette caution sera gardée et encaissée par le camping.

EMPLACEMENT : une caution de 60€ vous sera demandée en garantie du badge d'entrée et sortie fourni et pour la garantie d'un emplacement laissé propre. En cas de perte du badge ou d'un emplacement rendu non nettoyé, cette caution sera gardée et encaissée par le camping.

La caution vous sera rendue ou détruite 8 jours après départ

ANNULATION : En cas d'annulation, il vous sera retenu ou resteront dus les frais de réservation et à titre d'indemnité de rupture de contrat un montant égal à 35% du coût total de votre séjour si vous annulez moins de 30 jours avant la date de votre arrivée. Toute annulation doit être faite par lettre recommandée avec justificatif.

PISCINES ET TERRAINS DE JEUX : le règlement intérieur complet est à votre disposition et affiché à l'accueil. Chaque enfant doit impérativement être accompagné d'un adulte. En acceptant ces conditions générales vous dégagez le camping de toute responsabilité en cas d'accident survenant dans les enceintes des piscines ou aires de jeux.

La piscine est réservée à nos clients et non aux visiteurs à moins d'être passé à l'accueil et avoir réglé le tarif visiteur à la journée de 10€ par personne de 10 ans et plus et 5€ par enfant de moins de 10 ans. Les shorts de bain sont strictement interdits dans l'espace aquatique.

DIVERS : le camping n'est pas responsable en cas de perte, vol ou détérioration de toutes natures pouvant survenir aux biens des locataires pendant ou à la suite de leur séjour. **Les barbecues au charbon sont strictement interdits** sur les parcelles, un barbecue commun est à disposition près du terrain de pétanque. Seuls les barbecues individuels à gaz ou électrique de faible ampérage sont autorisés.

Le camping se réserve la possibilité d'utiliser tous supports photographiques sur lesquels vous pourriez apparaître en vue de ses publications. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffira de nous le notifier par lettre recommandée avant votre arrivée.

La direction se réserve le droit d'expulser sans préavis ni remboursement toute personne qui manquerait au respect du règlement intérieur.

CIRCULATION DANS L'ENCEINTE DU CAMPING : la vitesse dans le camping est limitée à 10km/heure. Toute personne ne respectant pas cette limitation et mettant en danger la vie des personnes se verra contrainte de laisser son véhicule sur le parking extérieur et devra rendre son badge d'entrée/sortie. Nous vous rappelons qu'un seul véhicule est autorisé par emplacement.

INFOS PRATIQUES : un bar ouvert avec terrasse - dépôt de pain et viennoiseries - Petite épicerie - Snack midi et soir en haute saison.

Nous vous rappelons que tout locataire doit être titulaire auprès de son assureur d'un contrat responsabilité civile couvrant les dommages causés aux biens loués ou confiés.

Chers clients, ces éléments étant nécessaires afin d'éviter tout malentendu et de pouvoir vous permettre de passer les vacances les plus agréables possibles, nous vous remercions de votre confiance et attendons le plaisir de vous accueillir.